



Madame Amélie MONTCHALIN
Ministre de la transformation et
de la fonction publiques
101 Rue de Grenelle
75 007 PARIS

Courriel : sp.mtfp@transformation.gouv.fr

Paris, le 3 février 2021

Madame la Ministre,

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a imposé au CNFPT de verser aux centres de formation des apprentis 50 % des frais de formation des apprentis recrutés par des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, les 50 % restant à la charge des employeurs territoriaux. Cette obligation est entrée en vigueur au 1er janvier 2020.

Nous sommes opposés à ce mode de financement de l'apprentissage dans les collectivités territoriales car il opère une ponction conséquente de la cotisation versée par les employeurs territoriaux pour la formation des agents territoriaux.

Nous considérons qu'il est grand temps de réfléchir à d'autres sources de financement de l'apprentissage. Les employeurs territoriaux qui sont les recruteurs doivent assumer cette charge financière, avec éventuellement des financements complémentaires (par exemple, des aides de l'Etat ou des Régions).

Dans l'attente d'un changement du dispositif de financement de l'apprentissage, nous souhaitons que le versement de la contribution par France Compétences soit sécurisé. En effet, ce montant qui correspond à l'écart entre les sommes acquittées par le CNFPT et un montant plafond de dépenses doit être révisé annuellement par arrêté ministériel. Or, cette incertitude fragilise le CNFPT sur le plan financier.

Enfin, nous considérons que la réflexion devrait également s'ouvrir sur une possible formation des apprentis par le CNFPT, avec une cotisation dédiée.

Persuadés de l'intérêt que vous porterez à nos demandes, nous restons disponibles pour toute précision complémentaire.

Nous vous adressons, Madame la Ministre, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics
Christophe COUDERC
Secrétaire fédéral
Vice-Président du CNFPT



Pour la CFDT – INTERCO
Marie MENNELLA
Secrétaire fédérale
Administratrice au CA du CNFPT



Pour la Fédération FORCE OUVRIERE des services publics et de santé
Josiane TOURAINE
Secrétaire fédérale
Administratrice au CA du CNFPT



Pour l'UNSA
Christine JOSSET VILLANOVA
Secrétaire fédérale
Administratrice au CA du CNFPT



Pour la FA-FPT
Thierry CHARREIRE
Membre du bureau fédéral
Administrateur au CNO du CNFPT

